L'air du temps





- Une nouvelle équipe
- Des dossiers urgents
- Des rendez-vous



Elections municipales Le 9 mars 2008

Electeurs inscrits : 269
Votants : 223
Exprimés : 215

Candidat isolé
Marc Borrelli : 20 voix

Liste ouverte
Joëlle Stanzer : 93 voix
Gérald Barier : 56 voix
Christelle Bianchi : 113 voix (élue)
Gildas Brazeau : 62 voix
Patrick Peysson : 73 voix
Frédéric Poirier : 64 voix
Virginie Le Druillenec : 56 voix
Geneviève Ravix : 93 voix

Liste « 11 pour Rencurel »
Didier Lattard : 144 voix (élu)
Cécile Braida : 136 voix (élue)
Renaud Callet : 137 voix (élu)
Michel Eymard : 165 voix (élu)
Viviane Fourier : 152 voix (élue)
Jean-Pierre Gally : 108 voix
Julien Guérin : 121 voix (élu)
Martine Locatelli : 144 voix (élue)
Fabrice Rencurel : 121 voix (élu)
Christian Stanzer : 135 voix (élu)
Jérôme Zanella : 135 voix (élu)

Edito

Le 9 mars, 82,8% des électeurs se sont déplacés pour aller voter et élire, dès le 1er tour, les 11 conseillers municipaux de la commune. Il faut souligner cette forte mobilisation et se féliciter que les habitants de la commune accomplissent aussi massivement leur devoir de citoyen.

C'est un choix clair qui est sorti des urnes.
Nous mesurons l'honneur que nous font les électeurs en nous confiant la gestion des affaires de la commune pour les six ans qui viennent. Et nous tenons à les en remercier chaleureusement.

Nous mesurons aussi la charge qui est désormais la nôtre.
Nous nous efforcerons de l'accomplir avec détermination et rigueur en associant les habitants à la réflexion sur les grands dossiers que nous aurons à traiter, comme nous nous y sommes engagés.

Nous travaillerons à ce que ***L'air du temps*** permette à chacun, chaque mois, d'être mieux informé des dossiers en cours et de participer à la réflexion collective.

L'équipe municipale



2008



 La municipalité

Réuni pour la première fois le samedi 15 mars, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire et des adjoints.



Le 15 mars, **les nouveaux élus ont été accueillis par Joëlle Stanzer, maire en exercice**.
C'est avec une réelle émotion qu'elle les a félicités pour leur élection avant de passer la parole au doyen de l'assemblée, Christian Stanzer, et de se retirer sur les bancs du public (nombreux !).

Il a ensuite été procédé à **l'élection du maire**. **Didier Lattard** a été élu à l'unanimité (11 voix).
Le nouveau maire a salué le travail accompli par le maire sortant et redit le souci de la nouvelle municipalité de travailler sans parti pris sur les projets engagés, dans un esprit de concertation.

Le conseil a approuvé la nomination de **3 adjoints** (nombre qu'autorise la réglementation) et a procédé à leur élection.
Ont été élus à l'unanimité, sur proposition du maire :
1er adjoint chargé des finances et de la communication : **Michel Eymard**.
2ème adjoint chargé de l'urbanisme et de l'économie : **Christian Stanzer**.
3ème adjoint chargé des travaux et des services techniques : **Jérôme Zanella**.

Au nom de tous, Michel Eymard a tenu à remercier **Suzanne Gauthier** pour tout le travail accompli en qualité de 1ère adjointe dans les municipalités précédentes et souhaité pouvoir faire aussi bien.

 Les délégués et les commissions

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 28 mars pour désigner les délégués aux structures intercommunales, approuver la liste des commissions et en désigner les membres.

Les délégués

Communauté de Commune de la Bourne à l'Isère (CCBI) :
Titulaires : Didier Lattard, Michel Eymard
Suppléants : Christian Stanzer, Renaud Callet

Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) :
Titulaire : Jérôme Zanella - Suppléant : Julien Guérin

Syndicat départemental de la télévision de la Drôme :
Titulaires : Michel Eymard, Christian Stanzer
Suppléantes : Martine Locatelli, Viviane Fourrier

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) :
Titulaires : Christelle Bianchi, Fabrice Rencurel
Suppléants : Martine Locatelli, Cécile Braida

Syndicat Energies de l'Isère (SE 38) :
Titulaire : Jérôme Zanella - Suppléant : Christian Stanzer

Conseil d'école :
Maire - Suppléante : Cécile Braida
Titulaire : Michel Eymard - Suppléante : Viviane Fourrier

Office de Tourisme de Pont-en-Royans :
Titulaire : Christian Stanzer - Suppléante : Martine Locatelli



Les commissions

Environnement, tourisme, activités de plein air (station du Col de Romeyère incluse) :
Christian Stanzer (Vice-Président), Cécile Braida, Renaud Callet, Michel Eymard, Julien Guérin, Martine Locatelli, Fabrice Rencurel
Christophe Idelon, Jean-Marc Idelon, Frédéric Lattard et le Président du Syndicat d'Initiative



Les délégués et les commissions (suite)

Les commissions (suite)

Ecoles :
Michel Eymard (Vice-Président), Cécile Braida, Renaud Callet, Viviane Fourrier, Didier Lattard
Geneviève Ravix

Agriculture, forêt :
Renaud Callet (Vice-Président), Julien Guérin, Christian Stanzer
Serge Bichebois, Henri Chabert, Hervé Chabert, Thierry Fanjas

Finances et budget :
Michel Eymard (Vice-Président), Christelle Bianchi, Renaud Callet, Didier Lattard, Martine Locatelli, Christian Stanzer
Suzanne Gauthier

Urbanisme:
Christian Stanzer (Vice-Président), Christelle Bianchi, Michel Eymard, Didier Lattard, Martine Locatelli, Jérôme Zanella

Services techniques :
Jérôme Zanella (Vice-Président), Julien Guérin, Fabrice Rencurel, Christian Stanzer

Travaux :
Jérôme Zanella (Vice-président), Christelle Bianchi, Michel Eymard, Julien Guérin, Didier Lattard, Christian Stanzer
Christophe Idelon, Jean-Pierre Gally, Patrice Locatelli, 1 représentant des services techniques.

Communication, information, activités culturelles :
Michel Eymard (Vice-président), Cécile Braida, Martine Locatelli, Fabrice Rencurel
Jean-Pierre Gally, Suzanne Gauthier, Anne Ratel

Ces commissions sont ouvertes aux habitants qui souhaiteraient participer à la réflexion. Merci de contacter la mairie pour faire acte de candidature !



Ouverture des plis, appels d'offre :
Maire ou son représentant
Titulaires : Jérôme Zanella, Christelle Bianchi, Michel Eymard,
Suppléants : Renaud Callet, Julien Guérin, Fabrice Rencurel

CCAS :
Maire ou son représentant
Conseillers : Viviane Fourrier, Cécile Braida, Renaud Callet
Personnalités : Madeleine Glénat, Père Patrick Gaso, Geneviève Ravix.

Des commissions temporaires pourront être créées pour traiter un dossier précis (ex : groupe scolaire).



Dossiers urgents

Pas de pause dans le suivi des affaires municipales !

Emploi de Mélanie Zanella

Mélanie était sur un contrat aidé qui venait à échéance le 31 mars et qui n'était pas renouvelable.

Il fallait qu'une solution soit trouvée pour le 1er avril pour l'accompagnement des enfants à la cantine.
Il fallait aussi éviter une rupture brutale dans le fonctionnement de la classe du village, Mélanie secondant la maîtresse.
Il fallait, de plus, permettre à Mélanie de terminer l'année scolaire dans des conditions décentes.
Il fallait, enfin, que la solution soit compatible avec les finances de la commune.

Nous pensons avoir réussi à concilier autant que possible tous ces impératifs. Un contrat a été signé pour les 3 mois qui viennent.
Après les vacances de printemps et jusqu'aux vacances d'été, Mélanie consacrera en moyenne 3h par jour à la cantine (du réchauffage des repas au nettoyage de la salle) et 3h à l'aide à la maîtresse du village.

Trois mois que nous mettrons à profit pour envisager l'année scolaire prochaine et faire le recrutement nécessaire.

Le restaurant scolaire du village

Depuis début janvier, les enfants de l'école du village mangent à l'hôtel du Marronnier. Mais il était prévu dès le départ que ce serait temporaire, l'accueil des enfants devant prendre fin à la réouverture de l'hôtel, en avril.

Nous avons donc repris la solution ébauchée avant les élections.
A savoir :

- Location de la salle du Val des Genêts qui se trouve sous la placette devant l'église.
- Négociation d'un contrat avec un traiteur pour la fourniture des repas.

(suite p4)



Dossiers urgents (suite)

Le restaurant scolaire du village (suite de la p.3)

La location et l'aménagement de la salle ne posent pas de gros problèmes.

Les Fines Agapes du Vercors (traiteur à Villard-de-Lans), contactées, proposent un service qui donne certaines assurances :

- Livraison quotidienne des repas (liaison froide) quelles que soient les conditions de circulation,
- Conformité par rapport aux règles en vigueur en matière d'hygiène alimentaire et de recommandations diététiques
- Tarif proche de ce qui est pratiqué actuellement.

Certains parents déplorent qu'il soit fait appel à la restauration industrielle et préfèreraient une solution qui prenne davantage en compte les produits locaux et biologiques.

Compte-tenu de l'urgence, le Conseil Municipal a décidé de signer un contrat avec les Fines Agapes (contrat qui pourra éventuellement être dénoncé si une solution autre qui fasse l'unanimité était trouvée d'ici juin). Ce contrat entre en vigueur à la rentrée des vacances de printemps.

Dans le même temps il crée une commission temporaire chargée d'explorer d'autres pistes possibles qui devra rendre ses conclusions pour la fin mai.

Cette commission est composée de 4 élus (Cécile Braida, Viviane Fourrier, Didier Lattard et Christian Stanzer) et de 4 parents désignés par l'association des parents d'élèves, représentatifs des différentes « sensibilités » par rapport à cette question.

La préparation du budget 2008

Le budget doit être voté avant le 15 avril.

Sa préparation mobilise beaucoup d'énergie. Il faut se familiariser avec les règles de la comptabilité publique et surtout prendre connaissance de manière aussi approfondie que possible des dossiers en cours pour pouvoir effectuer des premiers choix qui ne contraignent pas trop fortement l'avenir. Il faut ménager le temps de la réflexion au sein de l'équipe municipale et avec l'ensemble des habitants, réflexion qui trouvera un début de concrétisation dans le budget 2009.

Nous y reviendrons dans un prochain n° de *L'air du temps*.

Merci à Mylène qui répond sans compter à toutes nos sollicitations et à Suzanne qui nous fait bénéficier de son expérience.



A savoir !

Le Pont du Violon

Dans *L'Air du Temps* du mois de janvier, nous demandions si quelqu'un connaissait l'origine du nom « Le Pont du Violon ».

L'explication nous a été donnée par Annie Glénat :

« Le Violon est la déformation du mot patois le **violou** : le gué. C'est en effet à cet endroit qu'il existait un gué ou violou pour traverser la Doulouche avec des charrettes ou à pied.

Lorsqu'un pont a été construit (on ne sait pas en quelle année) on l'a nommé le **Pont du Violou**, qui au fil du temps est devenu « Le Pont du Violon . »

Merci à Annie qui, elle aussi, avait été intriguée par ce nom et avait recueilli l'explication auprès de Louis Glénat.

Suzanne G.

Agenda

Transport à la demande

Comme chaque mois, Renaud Callet vous emmène à Saint-Marcellin ou à Villard-de Lans.

Vendredi 18 avril	Villard-de-Lans
Vendredi 2 mai	Villard-de-Lans
Vendredi 16 mai	Saint-Marcellin
Vendredi 30 mai	Saint-Marcellin
Jeudi 12 juin	Saint-Marcellin
Vendredi 27 juin	Saint-Marcellin

N'oubliez pas de réserver au 0820 08 38 38 !

Invitation

Caroline
et
Jean-François Verpillot
seront contents
de vous accueillir,
à l'hôtel du Marronnier,

le 25 avril
à partir de 18h

pour un apéritif
« fin de travaux ».



Travaux dans les Gorges de la Bourne

Le 1er avril, s'est tenue à Villard-de-Lans, une réunion sur les Gorges de la Bourne organisée par le Conseil Général de l'Isère. Y étaient conviés, les représentants des conseils municipaux des communes du canton de Villard-de-Lans et de Rencurel.
La réunion avait pour objet d'informer les élus sur les travaux prévus par le Conseil Général en 2008, dans le cadre du programme de sécurisation de la route des Gorges qui doit s'étaler sur plus de 10 ans.

Sur les 23 km de route, 6,5 km présentent des risques plus ou moins élevés.

C'est entre le pont de Valchevrière et les Jarrands que les plus gros travaux sont à effectuer. Les services du Conseil Général ont découpé cette zone en 6 sous-secteurs qui serviront de base pour la programmation des travaux.

Printemps 2008

En mai et juin prochain, c'est le sous-secteur le plus proche des Jarrands qui sera traité.
Le chantier sera installé à partir du 5 mai.

La route sera totalement fermée entre Goule Noire et les Jarrands du mardi 13 mai au samedi 24 mai inclus.
Elle sera ensuite fermée en journée (sauf le week-end), mais ouverte de 17h à 8h du 26 mai à la fin juin.

Dans le même temps, des petites réparations seront faites en deux points, entre La Balme et Pont-en-Royans, mais la circulation se fera en alternat.

Automne 2008

Deux nouveaux sous-secteurs seront en chantier pour une durée de 3 mois, entre le pont de Valchevrière et les Jarrands.
Travaux également au rocher du Colombier (suite de ce qui a été entrepris en décembre dernier) et au niveau de l 'encorbellement en aval du tunnel d'Arbois.

Conditions imposées aux entreprises des chantiers

Les services du Conseil Général ont aussi donné des précisions sur les conditions dans lesquelles se dérouleront les travaux.

Il est demandé aux entreprises de s'engager sur :
- le strict respect des délais sous peine de fortes pénalités. Dans les périodes qui le permettent, deux équipes se succéderont sur le chantier dans la journée. Le samedi sera travaillé pendant les périodes de fermeture totale.
- le respect des heures d'ouverture sauf si la sécurité des ouvriers ou des usagers était en jeu.

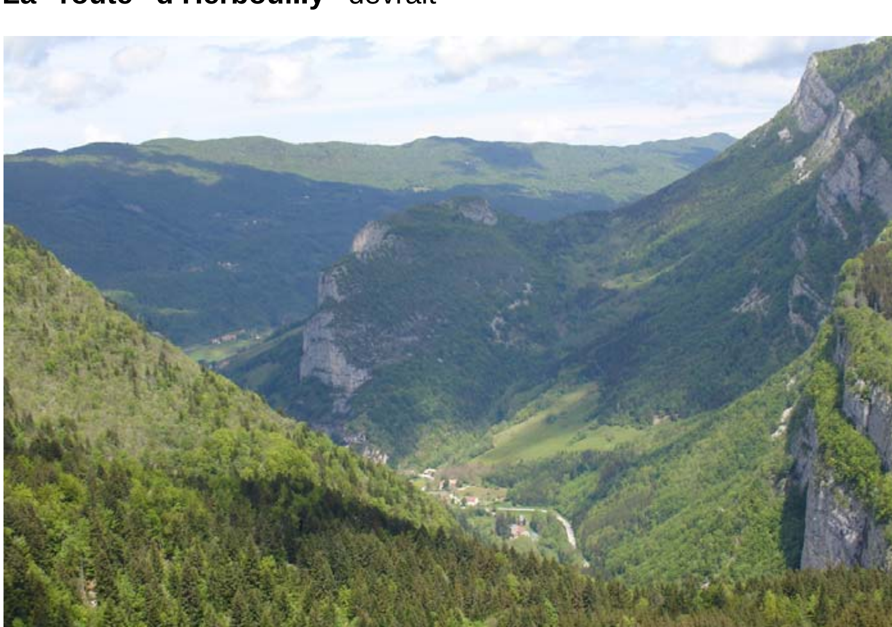
Déviations

La route d'Herbouilly devrait faire l'objet de quelques aménagements dans le courant de l'été (convention entre la commune de Villard et le Conseil Général) pour pouvoir être utilisée comme déviation officielle pour les véhicules légers.

La route des Goulets devrait être ouverte comme prévu au début de l'été.

Réunions

Deux réunions sont prévues :
- Une réunion pour les socioprofessionnels qui ont été ou seront invités personnellement,
- Une **réunion publique, qui aura lieu à la Coupole, à Villard-de-Lans, dans la semaine du 21 au 24 avril** (date à fixer en fonction de la disponibilité de la salle). La date sera affichée dès qu'elle sera connue.



Des nouvelles des associations



Les Domi'chats

« Les misérables, You raise me up, Comment ça va… »

Des voix pas encore tout à fait harmonieuses mais c'est le début, **la chorale** est relancée avec au clavier Niamh et son charmant accent.

Si vous désirez nous rejoindre le mercredi à 20 heures dans la salle du Club de la Doulouche et bibliothèque vous êtes les bienvenus.

Dès septembre nous pensons élargir notre activité : cours d'anglais, piano…, nous vous tiendrons informés de la suite du programme.

À bientôt.

L'équipe des Domi'Chats



Club de la Doulouche

Vendredi 18 avril

Concours belote, manille et boules

À La Scie

Inscriptions à 14h
Participation : 8€ par personne

En mai, les Grimpillons font ce qui leur plaît !

L'association des Grimpillons, qui a en charge l'organisation du centre aéré de la commune, qui aura lieu cette année du lundi 7 juillet au vendredi 1er août, poursuit son but de donner à tous les enfants du village la possibilité de passer de bonnes vacances. Cette année, pour la première fois, nous proposons à 12 enfants, de 8 à 12 ans, de partir une semaine fin août sur l'île de Frioul, au large de Marseille, pour un stage voile. Les parents nous ont suivis dans ce projet, et nous les en remercions, puisque les 12 places ont déjà trouvé preneur. Mais pour réduire les coûts d'un tel séjour et offrir toujours plus de sorties au centre de loisirs, nous comptons sur vous tous pour répondre présent aux animations que nous organisons en mai.

Au programme :

- le **1er mai**, la désormais traditionnelle **vente de muguet**, en porte à porte.
- Suivie, dès le **dimanche 4 mai** par une **vente de plats à emporter**. Le choix a été ardu, mais ce sont finalement **des diots** que nous vous proposerons, **sur réservation**.
- Enfin, le **samedi 24 mai**, grande première avec une **vente de plants potagers** (poireaux, salades, courgettes…), de **fleurs** et de **bouquets** de la fête des mères, vraisemblablement sous le préau de l'école primaire.

Nous vous donnerons bientôt plus de renseignements sur ces deux dernières animations. D'ici là, si vous avez des bonnes idées, des suggestions, des questions, n'hésitez pas à nous contacter via Mylène en mairie.

Le bureau
(Mylène Borrelli, trésorière,
Christelle Bianchi, secrétaire,
Catherine Lenoir, présidente)

Petites annonces

A vendre

Cuisinière à bois Nordica, année 2001. Emaillée bordeaux.
Foyer à porte vitrée. Four.
Prix : 1800 € à débattre

Tél : 04 76 38 97 86
06 77 76 07 44

A louer

Les Genêts
Appartements à louer,
libres fin avril
T4 de 98 m² 1 niveau ½
T3 de 75m² de plein pied
Place de l'église
et niveau 3 plein sud

Tel : 04 76 38 98 28
06 81 14 51 90.

Pratique

Fruits et légumes

Chaque **samedi**, un primeur de Rovon sera présent :

- De **9h à 10h30**, **devant la mairie**
- De **10h45 à 11h15**, sur la place, à **La Balme**.

Tél : 04 76 36 06 65
06 85 96 90 45

Rapide et économique...

***L'air du temps* sur son écran !**

Il est possible de recevoir *L'air du temps, tout en couleur,* sur son ordinateur !
Merci aux personnes qui seraient intéressées de bien vouloir envoyer un courriel à la mairie **(rencurel.mairie@orange.fr)** pour indiquer l'adresse à laquelle elles souhaitent le recevoir.